



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44082</b>	<b>De M. Mansour Kamardine ( Les Républicains - Mayotte )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Culture</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Culture</b>
<b>Rubrique &gt; outre-mer</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Accès à RFI en FM depuis Mayotte</b>	<b>Analyse &gt; Accès à RFI en FM depuis Mayotte.</b>
Question publiée au JO le : <b>08/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Mansour Kamardine appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'accès en modulation de fréquence (FM) à Radio France internationale (RFI) depuis Mayotte. En effet, le 101ème département est situé au cœur d'une zone géographique où RFI est diffusée à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores, au Mozambique et en Afrique du Sud. Alors qu'ils sont naturellement intéressés par l'actualité régionale et africaine, il serait pertinent que RFI soit facilement accessible en FM pour les habitants de Mayotte. C'est pourquoi il lui demande quelles initiatives elle pourrait prendre pour rendre largement accessible RFI en FM à Mayotte et d'autres radios du service public de l'information telles que France inter ou France info.